

| | |
|---------------------|---|
| Zeitschrift: | Archives héraldiques suisses = Schweizerisches Archiv für Heraldik = Archivio araldico Svizzero |
| Herausgeber: | Schweizerische Heraldische Gesellschaft |
| Band: | 64 (1950) |
| Heft: | 4 |
| Rubrik: | Gesellschaftschronik = Chronique de la Société |

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 02.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Gesellschaftschronik — Chronique de la Société

Assemblée générale annuelle

Notre Assemblée générale, fort bien fréquentée, a eu lieu cette année à Neuchâtel, berceau de notre Société, où nous ne nous étions plus réunis depuis les fêtes du Cinquantenaire en 1932.

Les Archives de l'Etat avaient organisé à cette occasion une exposition d'héraldique neuchâteloise des plus intéressantes dont M. Léon Montandon, ancien Archiviste de l'Etat, nous fit les honneurs. Après cette exposition, les héraldistes purent visiter la Collégiale et examiner le remarquable monument des comtes qui a déjà fait couler tant d'encre, de la part des historiens, comme de celle des héraldistes, sans avoir toutefois livré son secret.

Pour remettre les héraldistes de leurs fatigues scientifiques, le Conseil d'Etat avait eu la gracieuse idée de leur offrir un vin d'honneur dans la belle salle des chevaliers récemment restaurée avec beaucoup de goût.

L'Assemblée générale se tint ensuite, dans la salle des Etats, au milieu des peintures héraldiques qui la décorent, et sous la présidence de M. J. Lamunière, notre président, que nous avions ainsi le plaisir de voir rétabli après son grave accident de l'année dernière. Après le rapport du Président (voir ci-dessous), celui du trésorier et des vérificateurs des comptes, l'assemblée élut le Comité en bloc, sauf M. le Prof. J. A. Haefliger qui, après 25 ans d'activité, tient à se retirer. L'assemblée le remercie de cette activité et lui témoigne son regret de son départ. Pour remplacer au comité M. le Dr D. L. Galbreath, décédé, l'assemblée élut M. le chanoine Dupont-Lachenal (Saint-Maurice) ; elle élut ensuite la Commission de Rédaction telle qu'elle avait été constituée lors de la séance du Comité du 10 décembre 1949 à la suite du décès brutal de M. le Dr D. L. Galbreath (voir *A.H.S.* 1950, p. 40). L'assemblée nomma membre d'honneur M. le Dr E. de Reynier, qui vient de fêter ses 90 ans. Elle décida que la prochaine Assemblée générale aurait lieu à Bâle.

Après ce travail administratif, nous avons pu écouter trois causeries : l'une de M. L. Jéquier, sur la remarquable exposition d'héraldique de Paris (voir ci-dessus, p. 123) et sur la nécessité de resserrer les liens qui nous unissent à nos collègues étrangers : pour cela, les *A.H.S.* publieront régulièrement, à partir de l'année prochaine, une « Chronique Internationale » et notre Société va étudier l'organisation d'un congrès international d'héraldique qui devrait, par la suite, se tenir régulièrement. M. le Prof. A. Bruckner étudia le droit à la bannière des villes, en se basant sur le cas de la Neuveville dont on possède encore, non seulement les franchises, mais aussi les bannières du XIV^e siècle. Cette étude sera publiée prochainement dans les *A.H.S.* M. le Dr A. Rais présenta, pour terminer, le magnifique *Liber Vitae* de l'évêché de Bâle qui vient d'être acquis par le Musée Jurassien grâce à la générosité de quelques particuliers et industriels du Jura. Les *A.H.S.* espèrent donner prochainement, sous la plume de M. Rais, un exposé détaillé du contenu de ce manuscrit qui intéresse tout particulièrement l'héraldiste et le généalogiste à cause des nombreuses armoiries et tableaux de quartiers peints qu'il contient.

Le banquet, au Palais du Peyrou, fut présidé par notre vice-président, M. le Dr de Fels, et nous eûmes le plaisir d'y entendre des discours fins et spirituels, de MM. de Fels, P. Grellet, P. A. Leuba, conseiller d'Etat, Fritz Humbert-Droz, conseiller communal, et quelques vers de notre nouveau membre d'honneur, M. le Dr de Reynier, et du P. Hartmann. L'imprimerie P. Attinger fit remettre à chaque participant une fort jolie plaquette : « Neuchâtel, pays de tourisme », par C. Guyot.

Le lendemain, visite en autocars à Cressier, Le Landeron, la Neuveville et Gléresse, visite favorisée par un temps exquis. Une belle exposition héraldique était organisée à la maison de Ville de la Neuveville, où, à côté de nombreuses autres pièces, les bannières,

dont M. le Prof. Bruckner nous avait parlé la veille, nous ont particulièrement intéressés. Il faut aussi signaler les nombreux écus dessinés dans leurs registres par les notaires des XVI^e et XVII^e siècles. L'après-midi, nous fûmes reçus avec une grande amabilité par la famille de M. le Dr Rollier dans sa propriété des Lorettes, dont nous pûmes admirer les trésors à loisir.

Qu'il nous soit permis ici de remercier tous ceux qui ont contribué à la parfaite organisation de ces journées, et en particulier M. le Dr Clottu, principal responsable du succès.

Allocution du Président.

Mesdames et Messieurs,

Depuis notre dernière Assemblée générale, nous avons eu le chagrin d'enregistrer le décès des membres suivants :

| | |
|---|---|
| MM. Galbreath Donald Dr, de Perregaux Paul, Siegrist Wilhelm, Fretz Diethelm, von Bonstetten W. Dr jur. Oberst, Schmid Hermann, directeur Bellevue, Nüschele Richard, Glasmaler | Clarens La Coudre, Neuchâtel Meisterschwanden Zollikon Bern Bern Boswil |
|---|---|

L'Assemblée est invitée à se lever pour honorer leur mémoire et donner un premier témoignage du souvenir que nous garderons d'eux.

A ces 7 décès s'ajoutent 18 démissions, en contrepartie desquels nous avons enregistré 7 admissions. Nous avons donc aujourd'hui :

| | |
|-----------------------------|-----------------------|
| 354 membres suisses | 15 correspondants |
| 29 membres étrangers | 30 échanges étrangers |
| 4 membres d'honneur suisses | 6 échanges suisses |
| 1 membre d'honneur étranger | 41 abonnés suisses |
| | 15 abonnés étrangers |

Parmi les décès relatés tout à l'heure, nous nous sentons pressés de revenir sur celui de M. le Dr D. L. Galbreath, survenu le 2 novembre dernier en Angleterre. M. Pierre Grellet a déjà dit dans le 4^e fascicule de 1949 des *Archives* tout ce que le regretté défunt a fait pour l'héraldique en général et notre Société en particulier. Nous nous sentons pressés d'y revenir, car en dépit des mesures prises et malgré les bonnes volontés qui se sont manifestées, nous ressentons sa disparition très lourdement.

Cet étranger, Celte caractérisé, qui joignait avec avantage ce que lui avaient valu son origine écossaise, sa naissance américaine, son éducation partielle en Allemagne, s'était affectionné à notre pays et s'était voué avec science et amour à l'héraldique suisse. Il y a donc chez nous autre chose pour nous attacher de nouveaux venus que les sports d'hiver. Galbreath n'était pas de ceux qui portent aux objets de leur prédilection une affection purement contemplative. Ce qu'il a moulé de sceaux, ce qu'il a rédigé d'articles, le nombre de questions auxquelles il a répondu par correspondance est proprement prodigieux.

Mon dessein ne saurait être de rappeler ses publications et ses articles, mais malgré le soin que M. Grellet y a déjà mis, je me sens personnellement obligé de mentionner à nouveau les deux volumes de son *Armorial vaudois*; cet ouvrage, non seulement restera une contribution éminente consacrée à l'héraldique familiale du canton de Vaud, mais on peut dire qu'il demeurera comme un modèle dont pourront heureusement s'inspirer ceux qui seraient tentés d'entreprendre un travail semblable ailleurs; on y trouve à proprement parler tout ce que l'amour du blason peut conduire à chercher dans une région déterminée, avec les références, les réflexions pertinentes et les considérations annexes, mais à vrai dire rien de trop et rien de ce qui a sa place plus marquée ailleurs.

Pour le remplacer à la Rédaction des *Archives*, nous avons eu la bonne fortune de trouver en M. Léon Jéquier et M. le Prof. Bruckner des successeurs compétents. Nous les

remercions infiniment de vouloir bien nous prêter, à ce titre essentiel, le secours de leur dévouement, de leur savoir et de leur bon goût.

Le Président regrette de devoir fournir son rapport sur une année où son état de santé l'a empêché de remplir intégralement ses devoirs à l'égard de la Société. Mais il a été soutenu si efficacement et a reçu des témoignages si touchants qu'il a constaté qu'entre nous s'étaient tissés sans qu'on s'en doute d'autres liens encore que ceux qu'on pouvait attendre d'un commun amour de l'héraldique.

La correspondance avec l'étranger, dont nous avons déjà constaté l'accroissement depuis la guerre, continue à être importante. Les héraldistes des pays qui, par les événements politiques ou sociaux, ont été éprouvés, qui ont vu disparaître ou se troubler la documentation, se dissoudre des sociétés désintéressées et se brasser tant d'éléments d'information auxquels ils étaient habitués, continuent à regarder vers la Suisse comme le pays où les bibliothèques sont intactes, et dénuées de tendances les informations qu'on peut requérir des sociétés savantes.

Nos *Archives héraudiques* doivent être encouragées en cela que non seulement elles nous font tenir régulièrement les matières attendues dans le domaine qui nous est cher, mais aussi parce qu'elles portent au-delà de nos frontières un élément paisible et un témoignage de plus qu'il est des matières qui n'ont pas été bouleversées. En fait, nos *Archives* sont à l'heure actuelle la seule revue d'héraldique au monde qui paraisse régulièrement et sous une forme aussi soignée ; l'attention que nos collègues de l'étranger lui vouent et l'estime où ils la tiennent nous font un devoir de faire une place aux articles susceptibles de les intéresser et d'en ménager une à ceux qu'ils nous envoient.

La plus grave préoccupation du Comité a été causée par les tentatives des héraldistes professionnels de se grouper entre eux, mais surtout d'établir des liens fixes avec nous. Nous comprenons très bien leur désir de se grouper et de s'organiser et nous ne pouvons qu'être flattés de leur tentative de chercher auprès de nous les renseignements qui leur font défaut. Mais leur but est commercial ; le nôtre scientifique et désintéressé ; il s'ensuit que nos relations ne peuvent aller jusqu'à la confusion ou à l'intimité.

Notre Société s'honore de compter dans ses rangs plusieurs d'entre eux, mais à côté d'eux, hélas, on a vu se multiplier peintres, graveurs, verriers, céramistes, dont la répulsion à refuser ou à perdre une commande est extrême, au point qu'ils sont souvent responsables d'attributions fallacieuses, de confusions et d'erreurs qui vont se perpétuer pendant des générations.

Leur légèreté a d'autant plus souvent des raisons de se manifester qu'on peut bien dire, et c'est là le côté réjouissant de ce problème à double aspect, que l'héraldique et son usage populaire sont infiniment plus développés chez nous que dans certains pays. Cela ne va pas si loin que c'était le cas autrefois en Pologne, où les armoiries privées jouaient un tel rôle que dans certaines régions il était commun que les familles aient un surnom tiré de leurs armoiries, mais où trouverait-on ailleurs que chez nous un usage si fréquent et si multiple des écus particuliers ? Ceux d'entre nous qui voyagent à l'étranger sont frappés de ce qu'en de grandes provinces, ils ne peuvent voir d'écus qu'aux vitraux de la cathédrale ou au fronton de l'hôtel de ville, alors que chez nous, les armes prennent naturellement place au coin d'un portrait, sur les pièces d'argenterie ou sur les portes d'entrée. Il n'est pas rare chez nous de se faire confectionner ou d'offrir des vitraux de couleurs armoriés et de faire encore apparaître ses insignes familiaux sur des broderies ou des reliures.

Cette généralisation du goût et de l'usage de l'héraldique donne d'heureuses occasions de travail aux héraldistes professionnels, mais oblige les héraldistes scientifiques comme nous à une vigilance d'autant plus aiguë.

C'est une grande joie pour nous de nous réunir à Neuchâtel où notre dernière présence date de 1932.

En venant ici, notre intention a été non seulement de faire un voyage qui promettait d'être agréable, mais de siéger une fois de plus dans la ville de notre fondateur et d'y effectuer en quelque sorte un pèlerinage. Nous avons eu souvent l'occasion de rendre hommage à la mémoire de M. Jean Grellet, notre premier président. Nous savons tous qu'il joignait la rigueur du savoir au bon goût, qui devaient l'un et l'autre le rendre attentif aux deux

aspects de l'héraldique. Mais les plus grandes qualités humaines, on le sait, restent stériles si elles ne trouvent pas pour les encourager un terrain propice. Or, à Neuchâtel, M. Grellet devait trouver dès le début le résultat des recherches historiques, les produits de l'ingéniosité et de l'habileté humaines et les stimulants moraux et sentimentaux les plus propres à l'encourager. En fait, il fut soutenu, dès le début, par M. Jean de Pury, qui fut lui aussi, et de longues années, président de notre Société, et par M. Maurice Tripet qui prit une large part à la création de celle-ci et qui a lancé les *Archives*. C'est pourquoi notre hommage dépasse la personnalité de M. Jean Grellet pour atteindre le milieu tout entier dans lequel il manifesta ses premières intentions. Depuis lors, ce groupement lui a survécu et je pense que tous mes auditeurs ont déjà complété mon idée en pensant à l'*Armorial neuchâtelois* de MM. Léon et Michel Jéquier, lui aussi monument héraldique.

Cette citation des héraldistes neuchâtelois n'a de loin pas la prétention d'être complète. Mais elle comporterait une lacune trop évidente, si je ne saluais pas spécialement le Dr de Reynier, notre doyen, et si je ne lui présentais pas nos félicitations et nos vœux à l'occasion de la célébration récente de son 90^e anniversaire.

Neuchâtel est donc, à nos yeux, non seulement un lieu géographique plein d'intérêt, un point sur la carte, mais un centre intellectuel des plus propres à l'héraldique. Quand je rends hommage en votre nom à cette ville, en présence de ses magistrats, c'est non seulement à tous ses agréments physiques, mais à tout ce qui s'y étudie, ce qui s'y pense et ce qu'en divers ordres de matières, singulièrement notre partie, ce qu'on peut en attendre encore à l'avenir.

Quoi ! vont peut-être s'exclamer certains d'entre vous, le rapport présidentiel se terminera-t-il sans qu'on nous parle des chevrons et des pals ? Je m'en abstiendrai d'abord parce que M. Thévenaz, ancien archiviste de l'Etat, a consacré à cette affaire dans le dernier numéro des *Archives* un article duquel il n'y a rien à retrancher et auquel il n'y a rien à ajouter. Si je n'en parle pas, ce n'est donc pas par défaut d'intérêt. Je m'en abstiendrai également parce que les chevrons sont au moins restés dans les armoiries de la ville qui nous reçoit et que, quand on est en visite, il est aussi indiqué d'éviter certains sujets que d'en aborder d'autres.

Beschlüsse des Vorstandes — Décisions du comité

Dans sa séance du 9 septembre 1950, à Neuchâtel, le Comité a décidé de nommer membres correspondants :

M. H. Stanford London, Coldharbour, Buxted, Sussex, Angleterre,
M. Paul Adam-Even, 29, rue de Condé, Paris VI^e,
M. le Prof. J. C. de Bascapè, 5, Viale Montenero, Milan,
héraldistes bien connus par leurs remarquables travaux.

Neue Mitglieder — Nouveaux membres

M. Biétri Fernand, ingénieur, Val d'Illiez (Valais).
M. Reymond Henri, Ch. Colladon, Petit-Saconnex, Genève.
M. le Juge de Segrais René, Paris.
M. le Baron Stalins, Paris.

Gesellschafts-Bibliothek — Bibliothèque de la Société

Geschenke — Liste des dons.

- H. STANFORD LONDON, F.S.A. **The right road for the study of heraldry.** London, 1950. Don de l'auteur, à Buxted.
- Le même. **The heraldic roundel or rotund.** Extr. Notes and Queries, vol. 195, London 1950. Don du même.
- EBERHARD WINKHAUS. **Ahnen zu Karl dem Grossen und Widukind, in 765 Ahnenstämmen.** Ennepetal-Altenvoerde (Westphalen) 1950. Geschenk des Verfassers in Ennepetal-Altenvoerde.
- JULIENNE CH. MALENGRAU. **Répertoire des noms de familles italiennes relevés dans les manuscrits déposés à la Bibliothèque Royale de Belgique à Bruxelles.** Bruxelles, 1948. Don de l'auteur, à Bruxelles.
- J. MEURGEY DE TUPIGNY. **De quelques très rares figures héraldiques.** Extr. Mélanges dédiés à la mémoire de Félix Grat, t. II, Paris, 1949. Don de l'auteur, à Paris.
- Le même. **Les seigneurs de Tupigny et leur parenté en Belgique.** Extr. Le Blason, Bruxelles 1938. Don du même.
- Le même. **Les armes de la Thiérache.** Extr. « La Thiérache », Bull. Sté. Archéologique de Vervins et de la Thiérache, Vervins 1949. Don du même.
- Le même et R. LOUIS. **Marques symboliques des départements français.** Paris 1950. Don des auteurs, à Paris.
- M. PECQUEUR-GRAT. **Le « Liber Amicorum » de Gilles de Beaufort, 1576-1580.** Extr. Mélanges dédiés à la mémoire de Félix Grat, T. II, Paris, 1949. Don du Baron Meurgey de Tupigny, à Paris.
- BARON STALINS. **Fragments héraldiques (Armorial du Briquet — Armorial des Stalins et de leurs alliances — Armoiries des Villes).** Paris s. d. Don de l'auteur, à Paris.
- L'art et la vie au moyen âge à travers les blasons et les sceaux (Catalogue de l'exposition internationale d'héraldique et de sigillographie de Paris, 1950). Avant-propos de Charles Braibant. Paris, 1950. Don des Archives de France, à Paris.
- HAROLD B. PEREIRA. **The colour of chivalry**, avec 30 pl. en couleurs par Gerald Cobb. Edité par les Imperial Chemical Industries, Ltd., Londres, 1950. Don des Imperial Chemical Industries, Ltd., à Londres.
- GEORG BONER. **Vom Ursprung des Aarauer Stadtwappens.** S. A. Aarauer Neujahrs-Blätter, 1950. Geschenk des Verfassers, in Aarau.
- A. ANDRÉ. **Kleine Wappenkunde.** Zürich 1950. Geschenk des Verfassers, in Zürich.
- N. L. RASMUSSEN. **Fem medeltida gillesigill.** S. A. Gotlandskt Arkiv, 1950. Geschenk des Verfassers, in Kopenhagen.

Ex-libris

Geschenke — Dons.

- Prof. Dr. A. Haefliger, ehemaliges Vorstandsmitglied, 7 ex-libris.
Mr. H. Stanford London, membre correspondant, 30 ex-libris.
Hr. Otto Kauffmann, 29 ex-libris.
R. P. Plazidus Hartmann, 4 ex-libris.